

Demande d'assurance Holiday Homes by Hiscox			
Preneur d'assurance (domicilié en Belgique)		Intermédiaire	
Nom ou personne morale		Nom	
Prénom ou représentant de la personne morale	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Numéro d'agence chez Hiscox	HE
Rue + n°		Adresse e-mail	
Code postal		N° de téléphone	
Ville		Personne de contact	
Nationalité			
Adresse e-mail			
Adresse du risque			
Pays	<input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> France (hors Corse) <input type="checkbox"/> G.D. Luxembourg <input type="checkbox"/> Irlande <input type="checkbox"/> Pays-Bas <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> Royaume-Uni <input type="checkbox"/> Italie Veuillez mentionner ci-dessous le Codice Fiscal italien _____ (Sans le Codice Fiscal, la demande d'offre ne sera pas valable) <input type="checkbox"/> Autres pays : veuillez consulter Hiscox pour une offre		
Rue + n°			
Code Postal			
Ville			
Description du bien à assurer			
Couverture requise	<input type="checkbox"/> Contenu <input type="checkbox"/> Bâtiment + contenu		
Type d'habitation	<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement		
Si vous avez répondu « non » à l'une des questions suivantes, nous vous prions de nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : hiscox.underwriting@hiscox.be ou par fax au : +32 2 788 26 01			
Critères d'éligibilité du risque à assurer			
Vous déclarez que :			
Vous êtes propriétaire du bien à assurer et le bien est à usage exclusif d'habitation	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Le bien est mis en location pour une durée inférieure à 26 semaines par an	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Vous occupez le bien vous-même pendant plus de 2 semaines par an	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Aucuns travaux de plus de 25.000 EUR n'est en cours ni programmé dans les 12 mois qui suivent la date de la présente demande d'assurance	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Les portes d'accès de l'habitation sont toutes munies de serrures de sécurité (double face, double tour) et/ou de charnières solides	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Au cours des 5 dernières années vous n'avez pas subi de dommages supérieurs à 5.000 EUR	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Le bâtiment à assurer est construit et couvert en dur (pas de toit de chaume et s'il s'agit d'une construction en bois : veuillez consulter Hiscox pour une offre)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Nature des biens à assurer			
Si le nombre déclaré de mètres carrés est inférieur de plus de 10 % au nombre réel, l'assureur applique la règle proportionnelle.			
<input type="checkbox"/> Calcul pour : Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Espagne, G.D. Luxembourg			
Totalité de la surface habitable		Prime nette (hors taxes)	
Bâtiment	3.15 EUR	=	_____ EUR
_____ m ² X			(Minimum 250 EUR)
Contenu	2.50 EUR	=	_____ EUR
			(Minimum 200 EUR)
<input type="checkbox"/> Calcul pour: France, Portugal, Irlande, Royaume-Uni, Italie			
Totalité de la surface habitable		Prime nette (hors taxes)	
Bâtiment	4.20 EUR	=	_____ EUR
_____ m ² X			(Minimum 250 EUR)
Contenu	3.00 EUR	=	_____ EUR
			(Minimum 200 EUR)
La surface habitable doit être de maximum 300 m² . Le cas échéant, veuillez consulter Hiscox pour une offre			
Notre garantie s'élève jusqu'à hauteur de 1.750 EUR par m² pour votre bâtiment et 500 EUR par m² pour votre contenu.			

Hiscox SA, succursale belge, établie à Avenue du Bourget 42 B8, 1130 Bruxelles, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.642.934 et admis par la Banque nationale de Belgique ("BNB"- Avenue du Berlaymont 14, 1000 Bruxelles, Belgique) sous le numéro 3099;

Hiscox SA est un assureur luxembourgeois ayant son siège social à 35F avenue JF Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (registre de commerce et des sociétés: B217018). Il est supervisé par le Commissariat aux assurances ("CAA"-7, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).

Franchise	
<input type="checkbox"/>	250 EUR
<input type="checkbox"/>	500 EUR (ristourne de 5% de la prime nette (hors taxes) sera déduite lors de l'émission du contrat par Hiscox)
<input type="checkbox"/>	1.000 EUR (ristourne de 10% de la prime nette (hors taxes) sera déduite lors de l'émission du contrat par Hiscox)
<input type="checkbox"/>	2.000 EUR (ristourne de 20 % de la prime nette (hors taxes) sera déduite lors de l'émission du contrat par Hiscox)

Prise d'effet / renouvellement	
Date d'effet du contrat : ____ / ____ / ____ (00.00h)	
Si dates d'effet différentes :	
Date d'effet du contrat pour le bâtiment: ____ / ____ / ____ (00.00h)	
Date d'effet du contrat pour le contenu: ____ / ____ / ____ (00.00h)	
La date d'effet ne peut pas être antérieure, ni postérieure de plus de 90 jours, de la date de signature de la présente demande d'assurance .	
Date d' échéance : ____ / ____ / ____	

Disposition légale	
<p>Le contrat prend effet à compter de la date de signature de cette demande d'assurance par le preneur d'assurance, sous réserve du respect des critères d'éligibilité définis au présent document.</p> <p>Sauf convention contraire, la garantie prend cours le lendemain de la réception par l'assureur de la demande. L'assureur communiquera cette date au preneur d'assurance. Le preneur d'assurance dispose de la faculté, sauf pour les contrats d'une durée inférieure à trente jours, de résilier le contrat, avec effet immédiat au moment de la notification, dans un délai de quatorze jours pour les contrats d'assurance à compter de la réception par l'assureur de la demande. De son côté, l'assureur peut, sauf pour les contrats d'une durée inférieure à trente jours, résilier le contrat dans un délai de trente jours de quatorze jours pour les contrats d'assurance de la réception de la demande, la résiliation devenant effective huit jours après sa notification.</p>	
<p>Sauf convention contraire, la police est régie par la loi belge. Toute plainte au sujet du contrat pourra être adressée à l' Ombudsman des Assurances: Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles et ceci sans préjudice du droit d'engager une action judiciaire.</p>	

Signature du preneur d'assurance	
Lu et approuvé	
_____	_____
Lieu	date

Signature	
<p>Les informations à caractère personnel sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative au traitement des données à caractère personnel. Conformément aux dispositions de cette loi, vous avez le droit d'accéder aux informations vous concernant, de les modifier ou de les supprimer.</p>	

Hiscox SA, succursale belge, établie à Avenue du Bourget 42 B8, 1130 Bruxelles, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.642.934 et admis par la Banque nationale de Belgique ("BNB"- Avenue du Bertaimont 14, 1000 Bruxelles, Belgique) sous le numéro 3099;

Hiscox SA est un assureur luxembourgeois ayant son siège social à 35F avenue JF Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (registre de commerce et des sociétés: B217018). Il est supervisé par le Commissariat aux assurances ("CAA"-7, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).